

NOTICE DESCRIPTIVE SEMI-REMORQUE MEILLER Type SHL335

7. FREINAGE

- Essieux SAF SK RB 9019 W, freins à disques SAF SBW 1937-11S (PV TÜV TDB0678)
- 7.1. Frein de service : Pneumatique 2 conduites avec régulation électronique (EBS D WABCO) réceptionné suivant règlement ECE 13 R 10. Modulation de l'effort de freinage en fonction de l'état de charge sur les roues par l'intermédiaire d'une calculateur
- 7.2. Répartiteur de freinage : électronique WABCO type 480 102 014 0 régulant la pression de freinage des 3 essieux.
- 7.2.1. Dispositif antibloqueur de roues : Système de catégorie A de marque WABCO EBS D de configuration :
- | Position des capteurs | | Régulation |
|-----------------------|----------|---------------|
| Essieu 2 | Essieu 3 | Essieu 1 à 3 |
| X | -/- | Côté par côté |
- Système 2S/2M : L'alimentation électrique est obligatoirement réalisée par l'intermédiaire d'une prise ISO 7638.
- Branchement : Assuré par l'indépendance des circuits de commande sur le véhicule tracteur
- 7.3. Frein de secours : Par vases à ressort actionnant mécaniquement les freins des essieux 2 & 3
- 7.4. Frein de stationnement : Par air sous pression
- 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues : Par air sous pression
- 7.5.1. Frein de service : Par vases à ressort
- 7.5.2. Frein de secours : Non
- 7.5.3. Frein de stationnement : 1 réservoir de 80 litres d'air comprimé
- 7.6. Assistance des freins : Freinage : 1 réservoir de 60 litres d'air comprimé
- 7.7. Réservoir d'énergie : Servitudes : Celui du véhicule tracteur
- 7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances : Celui du véhicule tracteur
- 7.7.2. Paramètre mesuré pour l'alarme : Par vidange des réservoirs
- 7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement : A disques ø 430mm
- 7.8. Type de freins : Dispositif à fonctionnement automatique si la pression dans les réservoirs est inférieure à 4,5 bars
- 7.10. Circuit de freinage pour la remorque : 7.10.1. Frein en cas de rupture d'attelage :

8. CARROSSERIE

Pour les véhicules livrés en châssis nu sans certains dispositifs réglementaires, ceux-ci doivent être installés par le carrossier.

- 8.1. Carrosserie : BENNE
- 8.2. Matériaux constituant la carrosserie : Tôle d'acier et tôle d'aluminium
- 8.9. Dispositifs de protection latérale : Profilés d'alliages légers rectangulaires
- 8.10. Dispositif de protection contre l'encastrement :
- | Marque des dispositifs | Type des dispositifs | n° d'homologation CEE | Distance maxi entre le dispositif et la face AR HT du véhicule |
|------------------------|----------------------|--------------------------|--|
| MEILLER | UKS 083 | e4*70/221*2000/8*0935*02 | 361 mm |
- 8.10.2. Arrière : Dispositifs homologués pour montage d'origine ⁴⁾
- 8.11. Système anti-projections : (essieux 1 + 2 + 3) : exempté, voir note DSCR n° 25106 du 12.12.1995

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Réceptionnée CEE suivant directive 97/28 sous le n° e1*76/756*97/28*0401*00

- 9.3. Feux de position : 2 blancs combinés avec les dispositifs réfléchissants avant
- 9.3.1. Avant : 3 oranges de chaque côté, combinés avec les feux de positions latéraux
- 9.3.2. Latéraux : 2 rouges groupés avec les feux stop
- 9.4. Feux de positions arrière : 2 oranges groupés avec les feux stop
- 9.5. Indicateurs de changement de direction : 2 oranges groupés avec les feux stop
- 9.5.2. Arrière : 2 rouges groupés avec les feux rouges arrière
- 9.6. Feux stop : 2 blanc(s) indépendant(s)
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 blancs combinés avec les feux de position avant
- 9.8. Dispositifs réfléchissants : 2 triangulaires rouges groupés avec les feux de freinage
- 9.8.1. Avant : 3 oranges de chaque côté, combinés avec les feux de positions latéraux
- 9.8.2. Arrière : Fonctionnement simultané de tous les feux de changement de direction commande par le véhicule tracteur
- 9.8.3. Latéraux : 2 blanc(s) groupé(s) avec les feux de freinage
- 9.9. Feux de détresse : 2 rouges groupés avec les feux de freinage
- 9.10. Feu de marche arrière : 2 indépendants blanc en haut de la carrosserie (implantés selon carrosserie)
- 9.11. Feu de brouillard : 2 indépendants blanc et rouge en bas et/ou 2 indépendants rouges en haut de la carrosserie (implantés selon carrosserie)
- 9.11.2. Arrière : Dispositifs conforme 70R ECE (implantés entre les longerons, sous la plaque d'immatriculation)
- 9.12. Feux d'encombrement : 2 indépendants blanc en haut de la carrosserie (implantés selon carrosserie)
- 9.12.1. Avant : 2 indépendants blanc et rouge en bas et/ou 2 indépendants rouges en haut de la carrosserie (implantés selon carrosserie)
- 9.12.2. Arrière : Dispositifs conforme 70R ECE (implantés entre les longerons, sous la plaque d'immatriculation)
- 9.13. Dispositif de signalisation complémentaire arrière : 2 indépendants blanc en haut de la carrosserie (implantés selon carrosserie)

10. DIVERS

- 10.1.6. Extincteur : Extincteur à poudre 6 kg dans coffre PVC sur aile droite

- 10.2. Marque d'identité :
- 10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : Sur le longeron droit du châssis devant les essieux
- 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro du constructeur : Sur le longeron droit du châssis devant les essieux
- 10.2.3. Structure du numéro d'identification : 3 caractères : Code pays (moins de 500 ex par an) W09
6 caractères : Code de type SHL 335
1 caractère : Code ISO pour l'année de production : (5 = 2005) 1 caractère
1 caractère : Code du lieu de fabrication A, D, H, K, M, R, S, U ou W
3 caractères : Code constructeur M08
3 caractères : N° d'ordre dans la série du type 3 chiffres

WO9SHL3355SM08080

- 10.2.4. Le numéro d'identification est :

11. VISITES TECHNIQUES

- 11.1. Emplacement de la plaque constructeur : A côté de la plaque constructeur
- 11.2. Pression déclarée par le constructeur : 8,0 bars
- 11.3. Pression de disjonction : sans objet
- 11.4. Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) : 6,5 à 8,0 bars
- 11.4.1. A la tête d'alimentation (de couleur Rouge) : 6,5 à 7,5 bars
- 11.4.2. A la tête de commande (de couleur Jaune) : 6,5 à 7,5 bars

- Freinage de service et de stationnement
- Dimensions des actionneurs de freins
- 11.5. Longueur des bras de levier (mm)
- 11.6. Course minimale des actionneurs de freins (sp)
- Marque des actionneurs de freins
- Références des actionneurs de freins
- Réglages :

Réglages :									
Pression de service		VIDE	6,5 bars	CHARGE		0,8 b	2,0 b	6,5 b	
Essieux	Masse	Pilotage	P frein.	Masse	Pilotage	Pression de freinage (bars)			
1	1300	0,2 b	1,3 b	9000	3,9 b	0,3	1,5	6,4	
2	1300	0,2 b	1,3 b	9000	3,9 b	0,3	1,5	6,4	
3	1300	0,2 b	1,3 b	9000	3,9 b	0,3	1,5	6,4	

Fait à LIPSHEIM, le 22/11/06
(Signature et cachet)

MEILLER SARL
3A, Route de Lyon
67640 LIPSHEIM

Tél. 03 88 64 87 50 - Fax 03 88 64 87 51
SAV. 03 88 64 87 77 - Comptabilité 03 88 64 87 70
SIRET 419 506 258 00013 - APE 342 A